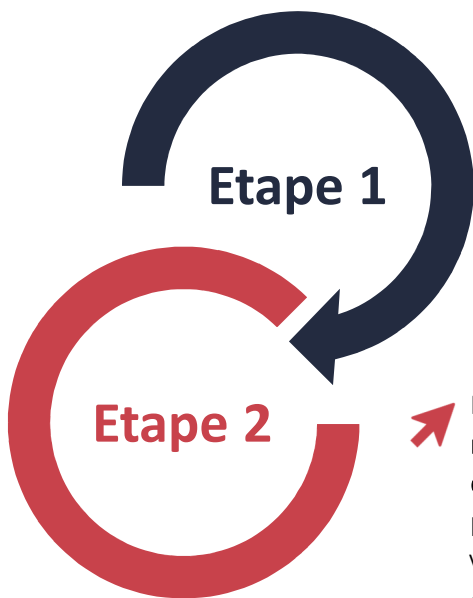


Procédure simplifiée de 1^{ère} connexion au portail adhérent

➔ Vous êtes déjà adhérent au SPSTI 16 et vous souhaitez accéder au portail adhérent via le site <https://spsti16.fr/> après avoir réceptionné votre identifiant et votre mot de passe.



➔ Cliquez sur « Portail adhérent » puis, dans la fenêtre Bienvenue, sur « Première connexion ? Créer mon compte. ».

Entrez le code adhérent et le mot de passe que vous avez reçus par courrier postal.

➔ Renseignez ensuite vos coordonnées. Vous êtes invités à **personnaliser** votre **nom d'utilisateur** (qui doit être différent du numéro d'adhérent) et votre **mot de passe**. Il vous est demandé d'y associer une adresse mail qui sera à utiliser par la suite en cas d'oubli de mot de passe.

Veillez à bien cocher toutes les cases . Ce qui vous permet ainsi d'être administrateur du portail adhérent et de donner des accès pour vos collègues.



Vous gérez plusieurs établissements ?
Vous devez créer autant de noms d'utilisateur que d'adhérents

Votre mot de passe doit contenir au moins :

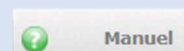
- ✓ 12 caractères
- ✓ 1 majuscule
- ✓ 1 minuscule
- ✓ 1 chiffre
- ✓ 1 caractère spécial (sauf @ # &)



Retenez bien le **nom d'utilisateur** et le **mot de passe** que vous avez choisis, car vous en aurez besoin pour vous connecter ultérieurement au portail adhérent.



Un manuel d'utilisation est à votre disposition une fois connecté sur le portail adhérent (bouton en haut à droite).



Attention, le **nom d'utilisateur** à saisir est désormais celui que vous avez choisi (et non plus le code adhérent)



Nous sommes à votre écoute si besoin au 05.45.97.93.88 ou au 05.45.36.15.24 ou par mail à service.adhesion@spsti16.fr